

# PARCOURS DE FORMATION PRÉPARATOIRE AU CERTIFICAT UNAFORIS - 2024

## Exercer une mission de Référént de Parcours Santé-Social

- 1h de bilan de positionnement
  - De 35 h\* à 126 h\* de formation théorique (de 5 à 18 jours) en présentiel
  - Jusqu'à 280 h\* de formation pratique (70h, 140h ou 280h selon le profil du candidat)
  - Un forfait de 24 h d'accompagnement en présentiel ou distanciel :
    - 10 h d'accompagnement individuel à la certification (sur RDV)
    - 14 h d'ateliers collectifs dont 11.5 h d'accompagnement à la certification
- \* Selon le bilan de positionnement



IRTS CA  
ou en intra

**Public :** Les professionnels de l'accompagnement santé-social effectuant la mission de « référent.e » ou souhaitant le devenir.  
**Pré-requis :** Disposer d'un niveau d'expression écrite suffisant et d'une expérience professionnelle justifiée et argumentée démontrant des compétences dans l'accompagnement ou l'accueil de personnes en situation de vulnérabilité.

- Coût\*\* (T.T.C.) : 200 € /bilan de positionnement + 22 €/h de formation et accompagnement à la certification
- Coût en intra (T.T.C.) : devis sur demande

\*\* consultez la fiche complète actualisée et le détail de la formation en flashant le QR Code ci-dessous ou en vous rendant directement sur le site internet irtsca.fr : coût, agenda, programme et contenus détaillés, support, évaluation...

Dans une démarche inclusive et dans un contexte d'évolution des politiques publiques et des attentes des publics en situation de vulnérabilité (précarité, handicap, dépendance, insertion sociale et/ou professionnelle, etc.), la fonction de « référent de parcours » devient centrale dans l'accompagnement des parcours de vie et des projets de vie des personnes concernées mais aussi dans l'accompagnement des situations dites « complexes » pour prévenir les ruptures de parcours.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Identifier la référence de parcours comme une fonction au service du parcours de vie de la personne.

Placer la personne au cœur du dispositif d'accompagnement de son parcours de vie en favorisant sa participation, son pouvoir d'agir et son autodétermination dans une logique d'approche globale et conjointe.

Favoriser et développer la coopération et la communication entre les acteurs et partenaires associés au parcours de vie de la personne.

Savoir repérer puis mobiliser l'ensemble des ressources et techniques environnantes à placer au service de la personne, de son parcours de vie et de ses projets de vie.

## CONTENU

### MODULE 1 - 35H

La fonction de référent de parcours santé-social

### MODULE 2 - 31,5H

Co-construire le parcours de vie avec la personne concernée

### MODULE 3 - 24,5H

Accompagner le parcours de vie et les projets de vie de la personne dans une logique de parcours coordonné

### MODULE 4 - 14H

Les ressources repérables et mobilisables pour accompagner le parcours de vie de la personne

### MODULE 5 - 21H

La communication dans l'exercice de la référence de parcours : enjeux, stratégies, techniques et cadre d'intervention

## LA CERTIFICATION

La certification\* est réalisée par l'UNAFORIS.

## CPF

Ce parcours est éligible au Compte Personnel de Formation.

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL

20 novembre 2024 : Date limite de dépôt des dossiers d'inscription

2 ou 3 décembre 2024 : bilan de positionnement (environ 1h)

13 décembre 2024 : début de la formation (5,5h)

Semaines 02, 08, 12, 17 et 22 / 2025 : 5 regroupements en formation théorique

Juillet ou septembre 2025 : épreuve de certification

**CONTACT** isabelle.houpy@irtsca.fr

INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Télécharger la  
brochure complète

